

Lévesque, Claudette

De: suzanne ethier [bigsue4u@hotmail.com]
Envoyé: 13 mars 2014 11:21
À: Greffe
Objet: à verser au dossier R-3863-2013 et R-3854-2013

Madame, Monsieur

TRAITEMENT DE FAVEUR AVEC HYDRO-QUÉBEC

Comment passer sous silence la condescendance et l'arrogance dont les gens délégués par Hydro font preuve lors de leurs pseudo-séances d'information organisées. (le 18 février Arr. Sud-Ouest)

Arrogance et mépris envers ceux, qui évidemment, les questionnent en profondeur et les confrontent à des vérités autres que celles véhiculées par leur employeur. Les réponses toutes faites sont toujours les mêmes, programmées et apprises par cœur, probablement en pensant que le petit peuple va les avaler docilement comme une cuillerée de miel.

Pour avoir discuté avec M. Renaud Graveline, qu'on est finalement allé chercher pour tenter de me répondre, car les 2 (très) jeunes hommes et par la suite la dame qui m'avaient accueillie en me demandant si j'avais des questions, n'avaient à l'évidence aucune connaissance au sujet de la technologie, des effets sur la santé et sur la tarification, je peux vous dire que ce monsieur est malheureusement lui aussi formé pour donner des réponses évasives, faire semblant de ne pas comprendre de quoi on parle, et quand il se sent pressé, il se détourne vers quelqu'un d'autre et tente de refiler à un autre collègue venu s'agglutiner autour.

Ils font semblant de ne pas savoir ce que c'est que du décalage de fonctionnement.
Ils font semblant de ne pas savoir ce qu'est la tarification différenciée.

On nous prend pour des tarés quand on leur demande comment ils sont arrivés à leur calcul de 50 mw/m² sur leur beau prospectus, et qu'on leur explique, nous, comment on est arrivés à 56,000mw/m².

« C'est la Régie de l'énergie, qui fait office de tribunal administratif et qui a le dernier mot sur toutes décisions, et le gouvernement ne peut rien faire... »

LA phrase utilisée par madame Martine Ouellet, par M. Graveline, M. Lavoie et cie.

Étrangement, le ministre des finances M. Nicolas Marceau, lors du dépôt de son super-budget a catégoriquement évoqué au sujet de la hausse de 5.8% que si la Régie n'accordait pas le tarif demandé par Hydro, elle devrait se débrouiller pour trouver les 200 millions de redevances dues au gouvernement... Tout à coup, le gouvernement PEUT exiger quelque chose...

« Les études prouvent que... »

Ah oui? Les études commandées et payées par Hydro (au CRIQ entre autres)...

Et les études des « autres »? Les universités sont pleines de gens qui vont au baccalauréat, qui font des recherches en matière d'émissions de radio fréquences, de champs électromagnétiques et de micro-ondes, des chercheurs et professeurs émérites en santé, biologie et génétique, mais de toute évidence, leurs « études » ne sont pas dévoilées, et on s'assure de les tenir muets sous peine de leur couper les vivres...(bourses, subventions...)

« Santé Canada a décrété qu'il n'y avait pas de danger... »

Ah oui? Santé Canada s'est dotée d'une des normes les plus élevée au monde (6,000,000) pour qu'on fasse passer comme étant sécuritaire n'importe quel engin. Aussi simple que la police n'aurait qu'à changer le panneau de limite de vitesse à 30 au lieu de 50 pour pouvoir me donner un ticket.

Pas capable de me répondre au sujet de l'option de retrait : inapplicable pour les compteurs groupés; inéquitable pour ceux qui payent depuis le début, versus le dernier client de la phase 3 qui commencera à payer, lui, 3-4 ans plus tard...

Pas capable de me répondre au sujet des installateurs NON-CERTIFIÉS du sous-traitant CapGémini, quand on sait qu'il faut un maître-électricien pour ajouter une prise de courant dans une chambre...

Et quand je lui dis que des compteurs ont pris feu, étonnés qu'il est, répond que ce n'est pas le compteur, c'est l'installation... (tu me niaisais-tu, me dis-je...)

Pas capable de répondre à la question : pourquoi m'offre-t-on un compteur non-communicant avec frais (option de retrait), si celui qu'on veut installer est si sécuritaire?

On me prend vraiment pour une triple imbécile quand on m'explique savamment que le réseau maillé (au coût d'UN milliard de dollars) servira à me facturer en temps réel et à détecter les pannes. (Comme si Hydro n'était pas en contrôle de son réseau. Et comme si on me facturait « à peu près » depuis toujours car nos compteurs sont vieux, imprécis et finis.)

On tente de me convaincre que de toutes façons, on est déjà submergés d'ondes...ce n'est pas plus dangereux qu'un micro-onde ou un cellulaire...je me sens obligée de lui répondre (surtout aux 2 jeunes qui nous m'ont fait cet énoncé...) que de 1-je ne suis pas obligée d'avoir un cell, un routeur pour mes 4 ordi, ou un micro-ondes, et de 2- si j'ai ces appareils, je peux les désactiver, et donc, ils n'émettent pas constamment comme leur foutu compteur dont je n'ai aucun contrôle.

Et ils sont surpris d'apprendre que les compteurs ont besoin d'énergie pour fonctionner et qu'ils continueront de fonctionner même quand on fermera le disjoncteur...

Ils jouent les ignorants mais ce sont de très mauvais acteurs.

La façon de faire D'Hydro en menaçant ceux qui s'opposent par des lettres à l'infini, de couper le service (M. Patrice Lavoie), est franchement dictatoriale pour une Société qui m'appartient.

Je pourrais continuer longtemps.

Tout ça, je le sais. Hydro-Québec le sait. Et VOUS le savez.

Puisqu'on rejette tout le temps sur la Régie de l'énergie l'odieuse du projet, des décisions et des approbations, c'est donc à VOUS que je m'adresse.

VOUS qui n'aviez qu'un régisseur au lieu de trois,

VOUS qui autorisez que M. Thierry Vandal soit demeuré en poste après le changement de gouvernement du 4 Septembre 2012,

VOUS qui autorisez qu'Hydro-Québec ne respecte pas les résolutions adoptées entre autres à Longueuil, pour surseoir au déploiement et permettre un projet-pilote pour d'autres technologies moins nocives.

C'est d'une irresponsabilité sans nom que de balayer du revers cette vérité qu'on ne cesse de dénoncer et tout ce qui ne servira pas VOS intérêts. VOUS êtes capables de mentir à la population pour mieux l'abrutir, de

menacer la santé publique en refusant d'appliquer le principe de précaution (vous serez personnellement touchés vous aussi, ainsi que votre famille, collègues et amis, car personne ne sera à l'abri...)

Tenter de faire comprendre le gros bon sens à des gens aussi cupides et imbus de pouvoir est impossible car pour vous, il n'y a que les compteurs qui soient intelligents. Cela vous insulte?
Moi ça m'enrage.

La seule chose que j'espère en bout de ligne, c'est d'avoir eu tort!

Suzanne Ethier pour St-Hubert Refuse
Bigsue4u@hotmail.com

Suzanne Ethier
bigsue4u@hotmail.com